Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 733f08
Tel: +33 (0)3 88 41 25 60
Fax:+33 (0)3 88 41 39 11
pressunit@coe.int
internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Commissaire Hammarberg du Conseil de l'Europe à Monaco pour évaluer la situation de droits de l'homme

Strasbourg, 16.10.2008 - Les conditions de détention, les mesures contre la discrimination ainsi que la création d'une structure nationale indépendante des droits de l'homme, sont parmi les principaux thèmes que le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, évaluera au cours sa visite de haut-niveau de deux jours à Monaco, qui débute le 20 octobre.

Pendant sa visite, le Commissaire Hammarberg sera reçu par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco. Il tiendra également des réunions avec les Ministres d'Etat, des relations extérieures, de l'Intérieur, des Finances et de la Justice, ainsi qu'avec des représentants des services judiciaires.

En outre, le Commissaire rencontrera des représentants de la société civile et visitera des établissements représentant un intérêt en matière de droits de l'homme, tels que : la prison et le commissariat de police de Monaco.

Cette visite s'inscrit parmi les activités menées dans le cadre du mandat du Commissaire qui est d'évaluer le respect des engagements pris par les Etats membres du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme. Un rapport d'évaluation contenant des recommandations sera publié au début de 2009.

Contact Presse : Stefano Montanari, Bureau du Commissaire
Tél. +33 3 88 41 35 38 ; stefano.montanari@coe.int

* * *

Le Commissaire aux droits de l'homme est une institution indépendante et non judiciaire du Conseil de l'Europe. Il a pour mandat de promouvoir la sensibilisation aux droits de l'homme et le respect de ces droits dans les 47 Etats membres. Elu par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, M. Hammarberg, l'actuel Commissaire, a pris ses fonctions le 1er avril 2006. Pour davantage d'information, veuillez consulter le site Internet www.commissioner.coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.